rien, puisque les expérimentateurs actuels ne sont pas même arrivés à atteindre les résultats obtenus par Crookes avec son célèbre médium Home. D'un autre côté, l'étude du fonctionnement inconscient et automatique des centres nerveux inférieurs nous montre de plus en plus comment les phénomènes occultes peuvent s'expliquer d'une façon relativement simple, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir des forces inconnues et jusqu'à présent hypothétiques.

Je conclus en disant que la nature spéciale des phénomènes merveilleux que l'on désigne sous la qualification d'*occultes*, n'est pas rigoureusement prouvée et que les expériences et les faits sur lesquels on se base pour affirmer l'existence de forces inconnues s'expliquent suffisamment par la fraude, l'automatisme psychologique et l'automatisme pathologique.

CHAPITRE XX

VARIATION DE LA FORCE MUSCULAIRE ET DE L'ACUITÉ AUDITIVE CHEZ LES HYPNOTISÉS

Beaunis s'est efforcé d'étudier les variations spontanées qui se manifestent sous l'influence du sommeil provoqué, dans la force musculaire et l'acuité auditive des sujets.

Pour mesurer la force musculaire, il s'est servi du dynamomètre de Mathieu : sur 242 cas, la force dynamométrique, prise *pendant le sommeil*, a été :

31 fois égale à celle prise avant le sommeil ;
41 fois plus grande ;
162 fois plus faible.

Donc, dans la majorité des cas, la force dynamométrique diminue pendant le sommeil provoqué.

Sur ces 242 cas, la force dynamométrique, prise après le réveil, a été :

29 fois égale à celle prise *avant le sommeil* ;
114 fois plus grande ;
71 fois plus faible.

Donc dans la majorité des cas, la force dynamométrique augmente *après le réveil*.

Si l'on compare la force dynamométrique prise *après le réveil* à celle prise *pendant le sommeil*, on voit que sur 225 cas, elle a été :

14 fois égale ;
168 fois plus grande ;
43 fois plus faible.

Donc, d'une façon générale, la force dynamométrique est *plus grande après le réveil que pendant le sommeil provoqué*.

Si l'on groupe les sujets d'après la profondeur de leur sommeil, on obtient des résultats analogues.

A. — *Force dynamométrique prise pendant le sommeil, comparée à celle prise avant le sommeil.*

	Egale	Supérieure	Inférieure	Total des cas
Sommeil léger	7	16	67	90
Sommeil profond	15	12	47	74
Somnambulisme	8	23	49	80

B. — *Force dynamométrique prise après le réveil comparée à celle prise avant le sommeil.*

	Egale	Supérieure	Inférieure	Total des cas
Sommeil léger	13	34	29	76
Sommeil profond	8	39	19	66
Somnambulisme	9	33	24	66

C. — *Force dynamométrique prise après le réveil, comparée à celle prise pendant le sommeil.*

	Egale	Supérieure	Inférieure	Total des cas
Sommeil léger	4	32	17	73
Sommeil profond	1	64	15	80
Somnambulisme	9	40	11	60

Ces tableaux prouvent que la force dynamométrique est plus faible pendant le sommeil provoqué qu'à l'état de veille ; ils prouvent encore que cette force, prise après le réveil, est supérieure à celle prise, soit avant, soit pendant le sommeil ; ils semblent enfin indiquer que plus le sommeil devient profond, plus la proportion des cas dans lesquels la force diminue pendant le sommeil devient faible.

Par suggestion, on peut certainement augmenter cette force dynamométrique. En renouvelant journellement cette suggestion, on peut arriver à des résultats extraordinaires : ainsi, chez une jeune fille qui, au début, ne donnait que 11 au dynamomètre, Beaunis est arrivé, au bout d'un mois, à obtenir 37 et 38.

Pour mesurer l'acuité auditive, Beaunis s'est servi de l'appareil de Du Bois Raymond : les deux bobines conductrices sont mises en rapport avec la pile, les deux bornes de la bobine induite avec un téléphone, que le sujet applique contre son oreille. Pour fermer ou rompre le courant, l'auteur emploie une petite lamelle de platine, rattachée par un conducteur à un des pôles de la pile et appliquée sur un coussin épais de papier à filtrer ; l'autre pôle de la pile aboutit à une aiguille de platine. En touchant la lamelle avec l'aiguille, on établit le courant ; en les écartant, on l'interrompt sans bruit.

Avec cet appareil, si l'on approche le téléphone de l'oreille, on entend, lorsqu'on rompt le courant, un petit claquement sec, d'autant plus marqué que la bobine induite est plus rapprochée de la bobine inductrice.

» On a ainsi, dit Beaunis, un audiomètre excessivement sensible et d'une précision parfaite. » Un aide fait varier la distance des bobines sans que le sujet puisse s'en douter.

L'appareil de Du Bois Raymond est gradué de 0 à 0.40 centimètres, chiffre représentant le rapprochement complet des deux bobines.

1° Mlle A. E. à l'état de veille :

Oreille droite 20
Oreille gauche 25

C'est-à-dire que la jeune fille n'entend plus le claquement pour un courant au-dessous de 20 et de 25 centimètres.

On l'endort :

Oreille droite 13
Oreille gauche 13

On lui suggère une ouïe très fine :

Oreille droite 14
Oreille gauche 13

Le maximum d'acuité auditive est donc atteint, *sans suggestion*, pendant le sommeil.

2° Mlle L. X. à l'état de veille :

Oreille droite 28
Oreille gauche 31

Endormie :

Oreille droite 9
Oreille gauche 28

On lui suggère une ouïe très fine :

Oreille droite 2
Oreille gauche 27

On lui suggère qu'à son réveil, elle entendra très bien ; on la réveille :

Oreille droite 28
Oreille gauche 30

Ici donc, l'augmentation de l'acuité auditive n'a eu lieu que pour l'oreille droite.

3° Mlle Hu, éveillée :

Oreille droite 13.5
Oreille gauche 16,5

Endormie :

Oreille droite 6
Oreille gauche 11

On lui suggère une ouïe très fine :

Oreille droite 4
Oreille gauche 8

4° Mlle L. éveillée :

Oreille droite 9,5
Oreille gauche 9

Endormie :

Oreille droite 23
Oreille gauche 23

On lui suggère une ouïe très fine :

Oreille droite 20
Oreille gauche 15

Cette dernière malade fait exception à la règle générale, suivant laquelle l'acuité auditive augmente pendant le sommeil.

Je n'ai fait aucune recherche sur les variations de la force musculaire chez les hypnotisés, je ne puis donc rien affirmer à cet égard ; il y aurait lieu cependant de contrôler les résultats de Beaunis en se mettant à l'abri de toute suggestion inconsciente.

CHAPITRE XXI

ROUGEUR, CONGESTION, VÉSICATION ET HÉMORRAGIES PAR SUGGESTION ET PAR AUTO-SUGGESTION

D'après certains auteurs on peut, chez un grand nombre de somnambules, produire la congestion cutanée par suggestion ; il suffit de dire à un sujet endormi, en touchant avec le doigt un point quelconque de son corps : « Après votre réveil, il se produira une tache rouge sur ce point » pour voir apparaître, au bout d'une dizaine de minutes, une rougeur bien nette qui persiste pendant quelques minutes. Quand la suggestion est assez forte, Beaunis a vu se produire une véritable congestion avec gonflement de la peau.

Dumontpallier a produit par suggestion, chez des hystériques hypnotisables, des congestions locales et des élévations de température. L'auteur fit envelopper la partie supérieure de la jambe droite d'une malade et lui suggéra qu'on avait appliqué sous la bande un papier vésicant ; toute la journée et la nuit suivante la

malade éprouvera une sensation de brûlure à l'endroit indiqué ; le lendemain on constata une élévation de température de 4 degrés sans vésication. Cette expérience fut répétée sur d'autres sujets, les résultats furent semblables.

Un fait bien plus extrordinaire a été signalé par M. Focachon, pharmacien à Charmes ; un jour qu'une jeune femme, nommée Élisa, se plaignait d'une douleur au-dessus de l'aine gauche, il lui suggéra qu'il se formerait une cloche au point douloureux. Le lendemain l'ampoule y était.

Un autre jour, comme elle se plaignait d'une névralgie de la région claviculaire droite, il lui fit une suggestion semblable, il se produisit « des brûlures en tout semblable à des pointes de feu bien formées et laissant des escarres réelles. »

M. Focachon communiqua ses résultats à M. Liébault, et le 2 décembre 1884, MM. Focachon, Liébault et Bernheim, répétèrent ces expériences ; malheureusement l'essai fut fait assez tard dans la journée, à cinq heures du soir on vérifia les résultats obtenus et l'on constata une rougeur circonscrite et la région indiquée comme devant être le siège de la vésication. « Le sujet, dit Beaunis, se plaignait d'une sensation de brûlure et de démangeaisons qui la portait à se frotter le dos contre les meubles si on ne l'en avait empêchée. »

« Le lendemain, Élisa présentait un érythème vésiculaire entre les épaules ; la pression était douloureuse en cet endroit, et la partie de la chemise en contact avec la région était maculée d'un liquide purulent ; on aurait pu croire à une petite brûlure. »

Cette expérience ne parut pas suffisante : les expérimentateurs la recommencèrent et fixèrent en un endroit choisi derrière l'épaule gauche, du papier gommé recouvert d'un pansement léger ; on enferma la malade à clé dans une chambre ; elle fut endormie pendant tout le temps de l'expérience, on ne la réveilla que pour prendre ses repas.

Le lendemain, on enleva le pansement en présence de MM. Bernheim, Liégeois, Liébault, Beaunis et Focachon : le papier gommé n'était pas dérangé, et l'on constata « dans l'étendue de 4 sur 5 centimètres, l'épiderme épaissi et mortifié d'une couleur blanc-jaunâtre ; seulement l'épiderme n'était pas soulevé et ne formait

pas de cloches ; il était épaissi, un peu plissé, et présentait, en un mot, l'aspect et les caractères de la période qui précède immédiatement la vésication proprement dite. Cette région de la peau était entourée d'une zone de rougeur intense avec gonflement ayant environ un demi-centimètre de largeur. »

Focachon produisit les mêmes phénomènes chez une autre somnambule.

Après avoir obtenu la vésication par suggestion chez Elisa, Focachon voulut faire une contre-expérience : un morceau de vésicatoire fut partagé en trois parties : le premier fragment fut appliqué sur l'avant-bras gauche de la malade, le second sur son avant-bras droit, le troisième sur la poitrine d'un malade qui avait besoin d'un vésicatoire. M. Focachon suggéra au sujet que le vésicatoire de gauche ne produirait aucun effet, il surveilla la malade jusqu'à 8 heures du soir, il enleva alors le pansement : le bras gauche était intact, le droit présentait une ampoule en tout semblable à celle produite par le troisième morceau de vésicatoire appliqué sur le sujet témoin.

Ferrari a trouvé dans un journal de magnétisme de 1840, la relation d'un cas de vésication par suggestion : le Dr Louis Prégalmini (d'Intra en Piémont), ayant endormi une malade, lui suggéra qu'il lui appliquait un vésicatoire ; au lieu d'appliquer un emplâtre vésicant, il plaça tout bonnement le papier sur lequel il avait écrit l'ordonnance. Une fois réveillée Prégalmini dit à la malade qu'il ne lui avait appliqué que l'ordonnance, elle répondit que ce papier n'opérerait point ; malgré cela, la vésication eut lieu et la plaie suppura pendant dix à douze jours. Cette expérience fut répétée avec le concours du Dr de Bouis, qui fournit lui-même le papier ; le résultat fut le même.

Bourru et Burot ont signalé la possibilité de provoquer des épistaxis par suggestion hypnotique : après avoir mis un jeune homme en somnambulisme, ils lui dirent : « Ce soir, à quatre heures, tu te rendras à mon cabinet, tu te croiseras les bras et tu saigneras du nez », l'épistaxis eut lieu. Un autre jour ils tracèrent son nom avec l'extrémité mousse d'un stylet, sur ses deux avant-bras et lui suggérèrent de saigner sur les lignes ainsi tracées ; le sang coula en ces endroits.

Mabille a observé des faits semblables ; ayant endormi un hystéro-épileptique, il traça une lettre sur chaque avant-bras : « A quatre heures, lui dit-il, tu saigneras de tes bras. » — « Je ne peux pas saigner du côté droit, répond le malade, c'est le côté paralysé. A quatre heures le sang coula à gauche. Mabille répéta cette expérience devant une quarantaine de personnes : le sujet étant en somnambulisme, il traça une lettre sur le poignet gauche : « Tu vas saigner de suite de cet endroit. — Cela me fait grand mal. — N'importe, je t'ordonne de saigner. » Le membre devint turgescent, la lettre se dessina rouge et saillante ; enfin des gouttelettes de sang apparurent, mais au lieu de suinter à l'endroit indiqué, ce fut à l'endroit de la lettre tracée l'avant-veille que le sang apparut.

Burot lut au nom du Dr Mabille, au congrès de Grenoble, en 1885, une note sur les hémorragies cutanées par auto-suggestion dans le somnambulisme provoqué : « Le 5 août 1885, disait Mabille, à ma visite, vers huit heures et demie du matin, en présence de M. le Dr Ramadier, médecin-adjoint de l'asile de Lafond, et de M. Chamelot, interne du service, je plonge V... dans le somnambulisme ; désireux de combattre les insomnies du malade, je lui dis : « Ce soir à huit heures, vous direz au gardien Ernest : « Ernest, venez donc me coucher, j'ai besoin de dormir. » Puis vous irez vous coucher et vous dormirez jusqu'à cinq heures du matin. Pendant votre sommeil, vous n'entendrez rien, vous ne verrez rien, vous ne sentirez rien. Vous m'entendez, V.....? — Oui, Monsieur. »

« A sept heures cinquante-sept environ, V..., qui se promène dans la cour, reste, le regard fixe, a quelques légères convulsions de la face, ainsi qu'il arrive lorsque le terme de la suggestion approche, puis il tombe dans le sommeil ou plutôt dans cet état intermédiaire décrit par M. Dumontpallier ; son hyperesthésie gauche a disparu. Il répète à son gardien, les paroles citées plus haut, et à huit heures précises, dort d'un profond sommeil. A partir de ce moment, sans qu'il ne soit possible de le réveiller, car il ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien, et la pression des zones hystérogènes reste sans effet, V... renouvelle spontanément la série des expériences auxquelles il a été antérieurement soumis. C'est ainsi qu'il presse avec ses doigts sur ses globes oculaires, comme pour être mis en léthargie, ouvre ses paupières pour passer à la catalepsie,

se frotte le vertex pour arriver au somnambulisme et entame le dialogue suivant, faisant *seul* demandes et réponses :

» D. — V... m'entendez-vous ? — R. — Oui, Monsieur.

« D. — V..., un quart d'heure après votre réveil, il y aura un V sur votre bras, à la place que je marque (il désigne lui-même l'endroit sur son bras) et ça saignera, vous m'entendez ? je veux que ça saigne. — R. — Oui Monsieur.

« D. — V... comptez jusqu'à dix et réveillez-vous à sept.

« V... compte 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, semble sortir de son sommeil, puis achève de compter 8, 9, 10, et s'arrête. Le sommeil se manifeste ensuite par des ronflements sonores. Puis, environ un quart d'heure après ce dialogue, V... est pris de la crise que nous avons l'habitude d'observer chez lui, lorsque les stigmates lui ont été suggérés. A la fin de cette crise, nous examinons son bras et nous voyons un V et ce V est couvert de sang. Cette effusion sanguine s'est produite aux lieux et place d'un V suggéré par moi le 3 août en présence de MM. les Drs Barth et Delarue, de la Rochelle.

« Les mêmes phénomènes se sont produits à deux reprises dans la même nuit, au même endroit et par le même mécanisme. V... s'est réveillé exactement à cinq heures précises du matin, sans savoir qu'il avait dormi et la conviction qu'il sortait de cueillir des fleurs dans le jardin de l'asile.... »

DISCUSSION ET OPINIONS PERSONNELLES

Peut-on produire la congestion, la vésication, l'hémorragie par suggestion (1) ?

Marot (de Paris). « La congestion, oui : le reste je ne sais. »

Brémaud (de Brest). « Mes expériences sur ce point sont restées infructueuses. »

Pitres (de Bordeaux). « ? »

Dumontpallier (de Paris). « Oui ».

Sanchez Herrero (de Madrid). « Oui »

A. Voisin (de Paris). « On peut produire par suggestion hypnotique la congestion, la vésication, l'écoulement menstruel. »

Beaunis (de Paris). « Oui chez certains sujets. »

Luys (de Paris). « Oui. »

De Jonc (de la Haye.) « Congestion, vésication et je crois aussi qu'on peut provoquer l'hémorragie par suggestion. »

Lajoie (de Nashua-New-Hamspire). « Oui. »

Le Menant des Chesnais (de Ville-d'Avray). « Oui. »

David (de Narbonne). « Tous les hypnotiseurs sont de cet avis. »

Henrik Petersen (de Boston.) « Oui. »

Burot (de Rochefort.) « Oui, l'hémorragie a été produite dans un cas indiscutable.»

G. Ballet (de Paris.) « Oui. »

Ochorowicz (de Varsovie). « Oui, l'action idéo-plastique ne finit que là où finit l'action du système nerveux, en général, qui est souverain. Mais là aussi c'est l'individualité qui décide et non la théorie. »

Baron von Schrenck Notzing (de Munich). « La congestion et la vésication, c'est-à-dire les modifications de la circulation, peuvent

(1) Réponses à mon questionnaire.

être obtenues à l'aide de la suggestion chez les individus prédisposés. »

Tous ces auteurs, sauf Marot, Brémaud et Pitres, admettent la congestion, la vésication et l'hémorragie par suggestion ; mais tous l'ont-ils observée ?

Je ne pense pas, je crois qu'en dehors des cas publiés (Dumontpallier, Focachon, Bourru et Burot, Mabille), on n'a observé ni la congestion ni l'hémorragie par suggestion.

« Tous les hypnotiseurs sont de cet avis », dit David, mais combien parmi eux se basent sur des expériences personnelles et à l'abri de la critique. Pour ma part, j'ai essayé souvent d'obtenir la vésication, je n'ai jamais pu obtenir qu'un peu de rougeur à l'endroit où je suggérais la modification.

Cependant, dira-t-on, il existe des expériences bien réelles de vésications par suggestion ! Mais ont-elles été faites dans les conditions de rigueur indispensables ? Si l'on se contente d'appliquer une rondelle de sparadrap sur la peau, en suggérant au sujet que c'est un vésicatoire, et que l'on enferme ce sujet pendant plusieurs heures, à l'abri de tous moyens de communication, que fera le sujet ? Il se mettra *inconsciemment* à frotter l'endroit indiqué contre tous les meubles environnants et au bout de quelques heures, il y aura vésication. J'ai vu des cas semblables, c'est ce qui me rend sceptique à l'égard des expériences de Focachon. Il faudrait, pour bien faire, que l'on maintienne le bras en vue pendant toute la durée de l'expérience, il suffit d'un moment d'inattention pour que le sujet frotte la partie indiquée.

J'ai eu l'occasion d'observer, dans le service de M. Rommelaere, un cas d'hystérie avec troubles trophiques vésiculaires, il suffisait de dire à cette malade, sans l'endormir : « Demain vous aurez une ampoule ici, » pour que l'on constate le lendemain une gros vésicule à l'endroit indiqué ; mais rien ne prouvait que, pendant la nuit, la malade n'avait pas, *inconsciemment*, irrité d'une façon quelconque la peau à cet endroit.

Si la vésication par suggestion est possible, ce que je ne nie pas absolument, il faut, certes, que ce soit dans des cas exceptionnels

et chez des sujets spéciaux ; je crois que cette expérience ne peut réussir, si elle est possible, que chez des hystériques sujets aux troubles trophiques cutanés et éminemment suggestibles.

J'en dirai autant des hémorragies cutanées par suggestion ; certes j'ai pu, à différentes reprises, ramener les règles par suggestion chez des hystériques, mais il y a loin de là à l'hémorragie cutanée telle que Bourru et Burot l'ont observée. Je ne nie pas le fait rapporté par ces auteurs, je crois que, s'il est réel, c'est qu'ils ont eu affaire à une hystérique dans le genre de Louise Lateau, qui présentait une disposition pathologique aux hémorragies cutanées. Nul doute que l'on aurait pu, par suggestion, amener, chez Louise Lateau, ces hémorragies cutanées qu'elle présentait d'elle-même par auto-suggestion.

Ces faits de vésication et d'hémorragie par suggestion ne seraient plus, à proprement parler, des faits hypnotiques, physiologiques, ce seraient des faits hystériques, pathologiques, dont la cause fondamentale résiderait dans un état morbide et dont la suggestion hypnotique ne serait que la cause occasionnelle, comme elle pourrait être la cause occasionnelle d'un accès d'hystérie.

CHAPITRE XXII

LA PSYCHOTHÉRAPIE

L'HYPNOTISME ET LA SUGGESTION EN THÉRAPEUTIQUE

Dans la première édition de cet ouvrage, j'ai décrit et discuté la valeur thérapeutique de la suggestion, dans un article intitulé : l'hypnotisme en thérapeutique.

Bien que j'eusse déjà reconnu, à côté de la suggestibilité hypnotique, physiologique, mais provoquée par l'hypnotisation, l'existence d'une suggestibilité, physiologique aussi, mais existant en dehors de toute intervention hypnotique et d'une suggestibilité pathologique résultant d'une véritable désiquilibration entre les facultés de contrôle et l'automatisme, je ne croyais pas devoir parler longuement de l'utilité thérapeutique de la suggestion à l'état de veille, qui, à cette époque, n'était employée que dans des cas relativement exceptionnels et au sujet de laquelle les esprits sceptiques refusaient, plus encore qu'à la suggestion hypnotique, toute action curative.